



Europe Créative

**Centre Georges Pompidou
12 novembre 2013**



Contenu de la présentation

Contexte, genèse et objectifs

La diversité culturelle

Les secteurs culturels et créatifs

Les défis et nos réponses

Le budget du programme

Les différentes actions

Le calendrier



Europe Créative en quelques lignes

Un programme unique pour les CCS 2014/2020

Regroupe trois programmes existants

Promeut la coopération transsectorielle

Crée un instrument de garantie de prêts
bancaires

Dispose d'un budget de 1,462M€ sur 7 ans

Correspond à une augmentation de 9% des
budgets en termes réels



Le contexte

Le traité: "L'Union contribue à l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun."

Barroso: "La culture a été et est toujours, plus que jamais, le ciment de l'Europe. Car, dans son essence, notre Union est à la fois un projet politique et culturel"



L'action culturelle européenne

La subsidiarité

Un Agenda européen pour la culture

Des plans d'action triennaux

Une méthode de travail spécifique

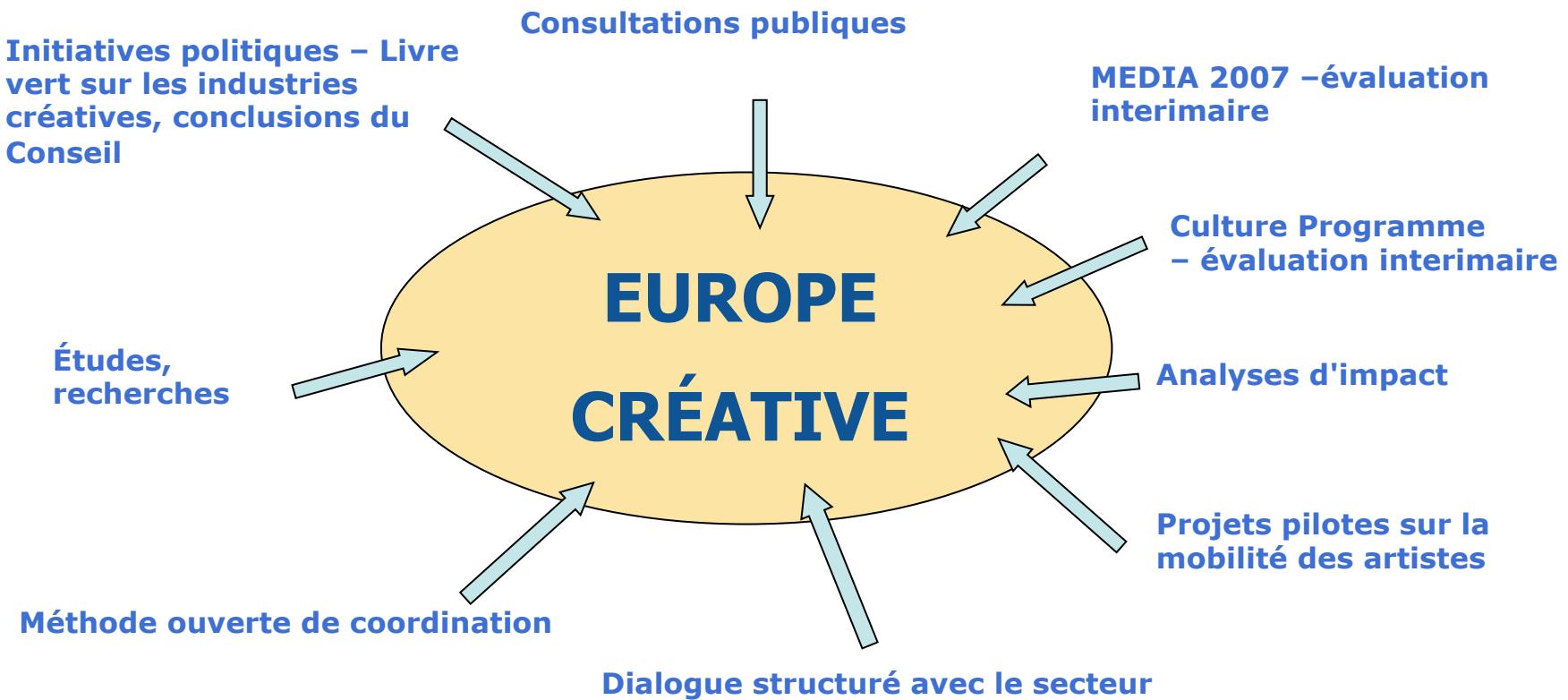
Un dialogue structuré avec la société civile

3 programmes financiers (Culture, MEDIA, MEDIA Mundus): +/- 1,2 MM€

Fonds structurels: +/- 6MM€



La genèse d'Europe Créative





Les objectifs d'Europe Créative

Promouvoir la diversité culturelle et linguistique de l'Union européenne

Renforcer la compétitivité des secteurs culturels et créatifs (Europe 2020)



La diversité culturelle et linguistique

Diversité culturelle et identité culturelle commune

La Convention de l'UNESCO de 2005

Faire connaître et diffuser

Développer, créer, produire et présenter ensemble



Les secteurs culturels et créatifs

4,5% du PIB européen

8 millions d'emplois

Une croissance supérieure à la moyenne

Un potentiel inexploité



Défis: un espace culturel fragmenté

Marchés fragmentés selon pays et langues

Difficultés pour les artistes et leurs œuvres de s'exporter

La diversité culturelle et linguistique



Défis: la révolution numérique

Un changement de paradigme

Des opportunités considérables

Le rôle du public

Un déficit de connaissances



Défis: l'accès aux financements

Le financement bancaire des PME culturelles

Le déficit de financement: 2,8 à 4,8M€

Les carences du secteur bancaire



Défis: le manque de données

Les insuffisances statistiques

Une connaissance limitée des secteurs

Difficultés à faire émerger les problèmes et leur échelle

Difficultés à alimenter la définition de politiques culturelles au niveau national et européen



Une réponse européenne à ces défis: Europe Créative

CE réunit trois programmes européens

CE se base sur une expérience d'une vingtaine d'années

CE se focalise sur de nouvelles priorités

CE simplifie les mécanismes de financement



Réponse: l'espace culturel fragmenté

Assumer une partie du risque du saut au-delà des frontières

Encourager la constitution de réseaux internationaux

Contribuer à résoudre la question linguistique



Réponse: la révolution numérique

Offrir de la formation et des incitations à recourir aux techniques numériques

Eviter de réinventer la roue: faire circuler les bonnes pratiques

Faire évoluer le programme en fonction des dernières évolutions technologiques



Réponse: l'accès au financement

Un nouvel instrument financier: un fonds de garantie

Géré par le Fonds Européen d'Investissement

Doté de 121 millions d'euros

Produisant un effet de levier de 5

Se reconstituant régulièrement

Développé à partir de 2015/2016



Réponse: le manque de données

Un effort pour produire des statistiques culturelles

Une concentration des études et évaluations

L'extension du mandat de l'Observatoire européen de l'Audiovisuel de Strasbourg



Le budget

1,462 milliard d'euros sur 7 ans

Une augmentation des moyens de 9%

Une répartition fixée a priori

- 31% pour le sous-programme Culture
- 56% pour le sous-programme MEDIA
- 13% pour le volet transsectoriel

2014: 169,2 millions d'euros



Les différentes actions (MEDIA)

Formation
Développement (simple et par lots)
Jeux vidéos
Programmation à la télévision
Fonds de coproduction
Accès aux marchés
Distribution (sélectif et automatique)
Agents de vente
Réseaux des cinémas
Festivals
Développement du public
Vidéo à la demande



Les différentes actions (Culture)

Projets de coopération

Traduction littéraire

Réseaux

Plateformes

+ Prix culturels européens

+ Capitales européennes de la culture

+ Coopération avec des organisations internationales



Les différentes actions (volet transsectoriel)

Financement des desks Europe Créative
Soutien aux conférences des présidences
Etudes et évaluations
Communication et valorisation
Instrument de garantie (2015/2016)



L'ouverture du programme

Tous les opérateurs culturels

Tous les Etats membres de l'Union européenne

Les pays de l'AELE

La Suisse

Les pays candidats ou potentiellement candidats

Les pays du voisinage (Est et Sud)



Où en sommes-nous?

Septembre: accord sur le texte

11 octobre: réunion du pré-comité du programme

5/18 novembre: adoption par le Parlement

5 décembre: adoption par le Conseil

11 décembre: signature et publication au JO

Fin décembre: entrée en vigueur

10 décembre: publication appels à proposition

Février/mars: dates limites pour les réponses

Juin/août: contrats de financement



Conclusion: la recherche de l'équilibre

Subsidiarité/complémentarité

Valeur intrinsèque/valeur économique

Continuité/innovation

Subventions/financements alternatifs

Soutien/structuration

Simplification/bonne gestion financière



Merci de votre attention!

Si vous voulez en savoir plus:

*Site Internet Europa: tapez "Europe Créative"
dans le moteur de recherche*

*Facebook: page officielle Creative Europe,
Rejoignez nos quelque 1800 "j'aime"!*